

62 - Attribution de subventions aux associations culturelles

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur :

➤ **Association Besancourt**

Depuis 2007, l'association Besancourt organise à Besançon un festival annuel du court-métrage. Sa 5^{ème} édition a eu lieu du 31 janvier au 4 février 2012.

Le festival propose une programmation inédite en sélectionnant des courts métrages professionnels et indépendants, mélangeant les genres et types de films (fictions, documentaires, animation, expérimental), provenant de tous les horizons. Il a pour ambition de constituer un espace de promotion de nouveaux talents du cinéma en format court, de convergence entre professionnels et de rencontre avec le grand public, familial également.

En 2012, le festival a pris une nouvelle dimension : il s'est étendu en proposant des projections dans des quartiers de Besançon et a organisé une tournée des meilleurs films en compétition dans des villes franc-comtoises.

Afin de soutenir le développement de ce festival, il est proposé d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association Besancourt.

➤ **Dev'Art**

L'association Dev'Art organise la 6^{ème} Biennale des Arts Plastiques du 18 au 20 octobre 2013, à Micropolis à Besançon.

Cette manifestation a pour objectif la mise en valeur de la création contemporaine franc-comtoise et la rencontre entre artistes et publics. La précédente édition de l'événement en 2011, avec 140 artistes plasticiens et 2 000 oeuvres présentées, a enregistré une fréquentation de 8 000 visiteurs. L'association envisage d'élargir son public au-delà de la région en renforçant la médiation et la communication de l'événement.

Afin de soutenir l'organisation de la Biennale des Arts Plastiques 2013, il est proposé d'allouer une subvention de 2 500 € à l'association Dev'Art.

➤ **Association Astrolabe Productions**

L'association Astrolabe Productions est la structure support de l'activité artistique de la comédienne et metteur en scène bisontine Isabelle Sosolic : elle réalise actuellement un projet de création théâtrale, *Le ventre de la Baleine*, d'après un texte de Stanislas Cotton, qui traite de la violence conjugale. Débutée à la friche artistique de Besançon, la création de ce spectacle est aussi envisagée dans le cadre de la coopération internationale.

En amont de la création de ce spectacle, l'association a commencé un travail d'action culturelle en lien avec le quartier de Clairs-Soleils à Besançon, à destination d'un public féminin en particulier.

Afin de soutenir la création de ce spectacle, il est proposé d'allouer une subvention exceptionnelle de 3 000 € à l'association Astrolabe Productions.

➤ **Association Le Cri du Corbeau**

L'association Le Cri du Corbeau soutient actuellement le nouveau projet de production phonographique du groupe «Green Shop». Ce projet est né de la création musicale menée par le musicien bisontin José Shungu, dans le cadre d'une résidence d'artiste associé, en 2011, à La Rodia.

Pour réaliser cet album, José Shungu, qui mêle ses textes rappés et chantés, a associé des musiciens de la scène bisontine, en particulier le chœur soul-reggae Mystically, le duo électro-hip hop Padwriterz (Zo et Yogygy One), des musiciens de la Cédille et d'autres invités locaux.

Afin de finaliser la création de l'album de «Green Shop» qui met en valeur la scène de musiques actuelles bisontine, il est proposé d'allouer une subvention de 3 000 € à l'association Le Cri du Corbeau.

➤ **Association Atelier musical de Saint-Ferjeux**

L'atelier musical de Saint-Ferjeux propose depuis 30 ans des ateliers de formation musicale et de pratique instrumentale sur ce quartier. La pratique de 10 instruments y est enseignée. Il accueille selon les années entre 50 et 100 élèves.

Contraint d'appliquer les conventions collectives de la Fédération des Ateliers Musicaux de Franche-Comté à destination des professeurs de musique et d'élargir ses publics, l'atelier a dû augmenter ses charges financières en 2012. Des dispositions sont prises par l'association pour pérenniser ses activités sans mettre en péril son équilibre financier pour l'année 2013.

Afin de soutenir l'association dans cet effort financier conjoncturel, il est proposé d'allouer une subvention exceptionnelle de 4 000 € à l'association atelier musical de Saint-Ferjeux.

➤ **Association Génériq Rhin Rhône**

Depuis 2007, le festival de musiques actuelles Génériq se développe sur le Grand Est. L'association Génériq Rhin Rhône coordonne l'organisation du festival en fédérant les structures culturelles suivantes : Les Eurockéennes et La Poudrière à Belfort, La Vapeur à Dijon, Le Noumatrouff à Mulhouse, Le Molocco à Audincourt et La Rodia à Besançon. En 2012, le territoire du festival s'élargit, notamment aux villes de Dole et Baume-les-Dames en Franche-Comté.

L'édition 2011 du festival a attiré 17 000 spectateurs grâce à sa démarche originale : découverte d'artistes émergents de la scène internationale, place à l'expérimentation avec des concerts pour le jeune et très jeune public, concerts dans des lieux atypiques et non dédiés aux musiques actuelles comme les musées, les entreprises ou chez les particuliers.

La 6^{ème} édition du festival se déroule à Besançon du 27 novembre au 2 décembre 2012. Elle propose de mettre en lumière des artistes de Colombie ainsi que la jeune scène musicale danoise. Il donne aussi une place aux jeunes talents régionaux.

Afin de soutenir le festival Génériq 2012, il est proposé d'allouer une subvention de 5 000 € à l'association Génériq Rhin Rhône.

➤ **Association Orgue en Ville**

L'association Orgue en Ville travaille à la mise en œuvre de la 5^{ème} édition de son Festival autour de l'orgue prévue en 2013, qui intégrera la saison culturelle d'été de la Ville de Besançon.

Cette manifestation, qui se déroulera du 5 au 14 juillet 2013, sera articulée autour de 2 grands week-ends bisontins rythmés par différents concerts proposés dans plusieurs lieux de la ville (Citadelle, églises, Kursaal...).

Afin de mener à bien la préparation de cet événement, inscrit dans une démarche de renforcement de son processus de professionnalisation, il est proposé d'allouer une subvention de 6 000 € à l'association Orgue en Ville.

➤ **Association Mission Voix**

Considérant la profonde mutation du paysage des musiques actuelles en Franche-Comté, les acteurs du secteur ont souhaité, en 2011, la mise en place d'un SOLIMA, Schéma d'Orientation des Lieux de Musiques Actuelles, à l'échelle régionale.

L'association Mission Voix, qui a pour objet le développement de la pratique vocale sous toutes ses formes en Franche-Comté, a été désignée pour assurer le pilotage du lancement de la concertation et la réalisation, en parallèle, d'un état des lieux.

Au titre du démarrage de l'opération, il est proposé d'allouer une subvention de 7 000 € à l'association Mission Voix.

➤ **Association FORTIS**

L'association Fortis organise tous les deux ans le Festival International du Film d'Archéologie de Besançon. La Ville de Besançon lui alloue à ce titre et annuellement une subvention.

La 5^{ème} édition du festival, qui se déroulera du 19 au 23 juin 2013 à Besançon, a bénéficié d'une subvention de 8 000 € dans le cadre du Conseil Municipal du 8 décembre 2011, pour soutenir la préparation dudit festival.

Afin de mener à bien l'organisation même du festival pour 2013, il est proposé d'allouer une subvention complémentaire de 8 000 € à l'association Fortis.

➤ **Association Na, Compagnie Pernelle**

La Compagnie de la chorégraphe Nathalie Pernelle travaille à la mise en place de la 4^{ème} édition de l'événement chorégraphique «*Jours de Danse*», sur le thème «Mouvements et costume / Corps et contraintes», qui se déroulera les 28 et 29 juin 2013, à Besançon, au centre-ville.

Comme en 2012, cette manifestation, proposée dans l'espace public, devrait marquer l'ouverture de la saison culturelle d'été de la Ville.

Afin de mener à bien la préparation de cet événement, qui associera diffusion et création, danseurs professionnels et danseurs amateurs, compagnie Pernelle et compagnies invitées, il est proposé d'allouer une subvention complémentaire de 15 000 € à l'association «Na».

En cas d'accord, ces sommes seront imputées sur les crédits inscrits sur la ligne budgétaire 17417 - 65 30 6574 CS 41000.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver ces subventions et à autoriser leur versement aux associations culturelles ci-dessus mentionnées pour un montant total de 55 000 € ;

- autoriser M. le Maire à signer l'avenant à la convention triennale d'objectifs et de moyens 2012-2014 liant la Ville à l'Association Na.

«**M. LE MAIRE** : Pas de remarques ? C'est donc adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 20 décembre 2012.